

Décision 16-DCC-38 du 10 mars 2016

relative à la création d'ARPAVIE par la fusion-absorption de l'Association des Résidences pour Personnes Âgées, l'Association Résidences et Foyer, et l'Association de Résidences pour Personnes Agées Dépendantes

Posted on: 03 mai 2016 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Fusion

Partie notificante

Stés Arepa, Arefo et Arpad

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

Sté Arpavie

Lire

le texte intégral de la décision

218.92 Ko